EPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION N°1

Examen professionnel d'adjoint technique – 1ère classe
Spécialité : Espaces naturels, espaces verts
Option : Bûcheron, élagueur

Durée : 1h30 + un entretien 15 mn

Session 2016

1ère partie : Epreuve d'élagage

Durée estimée : 45 mn

Vous devez :
- Vous équiper sans omettre un élément sécuritaire
- assurer votre progression en hauteur en toute sécurité
- aller toucher en toute sécurité les 3 balises installées dans l'arbre

Vos aptitudes physiques, votre capacité d'évolution dans l'arbre en respectant les normes de sécurité, ainsi que l'organisation de votre ascension seront évaluées.
L'épreuve de grimper pourra être ajournée à l'appréciation des examinateurs selon vos compétences.

2ème partie : Epreuve de bûcheronnage : abattage et débitage.

Durée estimée : 45 mn

Vous devez :
- préparer votre chantier : mise en place d'une zone de sécurité des biens et des personnes (distances de sécurité, balisage)
- assurer le démontage partiel de l'arbre si besoin
- abattre l'arbre dans les règles de l'Art en vu de réaliser un abattage directionnel défini par vos soins.
- débitage partiel de l'arbre

Les postures de travail (ergonomie et sécurité), les capacités physiques ainsi que le maniement de la tronçonneuse seront évaluées.

Les examinateurs se réservent le droit de stopper l'épreuve en cas manquement grave à la sécurité.
Les méthodes de travail doivent être conformes aux règles de sécurité

Liste des matériels à disposition

- 1 tronçonneuse
- 1 harnais
- cordages
- tire-fort
- coins
- 1 masse
- nœud prussik

Liste des fournitures

- mise à disposition d'un parc boisé
- 1 sujet à abattre par candidat
- 1 arbre pour la grimpe